

parce que je suis en compagnie d'un camarade. L'art est un culte grave ; les maîtres anciens le jugeaient ainsi, et si nous avons le désir, sinon la prétention de les égaier, nous devons nous efforcer de les imiter dans leur vie. Il m'a toujours semblé que la famille des Van Eyck était le modèle suprême de cette vie intelligente et vraiment grande qui, de leur siècle jusqu'à nous laisse une trace lumineuse.

— Mais, demanda Jean Bruk, à quoi bon la gloire, la fortune qui la suit, si nous ne dépensons pas l'argent à pleines mains, si nous n'en profitons pas au point de vue de nos plaisirs, de notre renommée ? Le succès enivre et je sais bien que s'il me vient jamais je m'abandonnerai à son ivresse.

— Et vous tuerez ce qu'il pourrait y avoir de vraiment grand en vous.

— Est-ce que vraiment, vous, Landry Gualbert, dont le père gagne des millions en suivant les jeux de bourse fantastiques de Bozan de Breuil, vous travaillerez pour ce qu'on est convenu d'appeler la postérité ?

— Je ne sais point, répondit Landry si Raphaël, Michel-Ange et Léonard cherchaient le beau idéal dans leurs œuvres, poussés par le désir d'imposer aux siècles futurs leur renommée. Je crois plutôt qu'ils cultivaient avec un saint respect les qualités qu'ils tenaient du ciel, et qu'ils croyaient remplir un devoir en s'efforçant d'apporter dans leurs œuvres le degré de perfection dont ils étaient capables. Le véritable génie est exigeant. Je ne suis pas certain que Raphaël devant la plus belle de ses madones, que Michel-Ange après avoir terminé son Moïse, se soient sentis remplis de cette joie puissante qui doit être la récompense d'un grandiose effort. Qui nous dit que l'idéal entrevu par eux ne dépassait point encore la beauté de ces toiles et de cette statue ? Les bornes de l'art reculent sans cesse devant nous. Nous voulons grandir pour nous-mêmes plus encore que pour la foule. Et voilà pourquoi je ne cesserai de travailler et de marcher vers le progrès dans un art dont j'ai fait ma vie.

— Moi aussi, j'en ferais bien le but d'efforts constants, reprit Jean Bruk, à la condition que les plus petites de mes toiles se vendissent vingt mille francs, et que j'eusse un hôtel rue de Prony, un coupé et cinq domestiques.

— Ceux qui vivent de la sorte sont-ils tous bien certains de rester de grands, de véritables artistes ? Ne tombent-ils pas dans un mercantilisme qui les fait déchoir à leurs propres yeux, d'abord, et devant l'opinion ensuite ?

— Il faut vivre et bien vivre, dit Jean, et jamais je ne l'ai mieux compris que ce soir. Allons au théâtre. Le premier acte de la féerie sera joué, mais nous arriverons pour le ballet du second.

Les jeunes gens montèrent en voiture et s'arrêtèrent devant le théâtre de la Porte-Martin.

On y jouait un prétexte à défilés merveilleux, à tableaux créés pour le plaisir des yeux, à ballets empruntés à des mythologies bizarres. Il faut pour l'esprit et les regards blasés des Parisiens, des spectacles sans cesse nouveaux, et dont le luxe et la beauté dépassent ce qui nous fut offert dans le passé. Cette fois, l'administration avait fait sonner très haut les trois cents mille francs dépensés en décors et en costumes. On avait fait des engagements d'artistes exceptionnels ; le Jardin d'Acclimatation avait prêté ses éléphants, ses dromadaires et des chevaux de taille lilliputiennne. Un dompteur était venu d'Amsterdam, amenant avec lui dans une cage de fer grande comme une maison des bêtes nouvellement arrivées d'Afrique. Pendant un mois on ne parla

que de la féerie. Le lendemain de la première représentation les journaux vantaient sa magnificence et constataient son succès mérité. Ce soir-là on allait dans la troisième, c'est-à-dire que décors et costumes se trouvaient dans tout leur éclat.

La loge de Landry placée de face était excellente, et Jean Bruk s'y installa avec une évidente satisfaction.

L'entr'acte allait finir. Les spectateurs regagnaient leurs places, et parmi ceux qui se trouvaient aux fauteuils d'orchestre, le jeune homme reconnut le directeur de la "Crécelle" qui lui payait cinq louis ses derniers dessins satiriques. Celui-ci en parcourant les loges du regard aperçut Jean auquel il adressa un bonjour familier de la main.

Le second acte commença. Ni Jean, ni Landry ne comprirent ce qui se passait dans cette série de tableaux. On parlait, on chantait, les acteurs entraient et sortaient, des trucs bizarres, des transformations charmantes, des costumes d'un goût parfait amusaient le regard, et tenaient l'imagination en éveil. Jean accoudé sur le rebord de la loge s'enivrait de ce spectacle amusant ; muet il regardait les ballets fantastiques éclairés par les éblouissements de la lumière électrique, les apothéoses dans lesquelles les femmes s'enlevaient comme des oiseaux, suspendues qu'elles étaient à des fils de platine. Ses lèvres s'agitaient, son regard brillait, la rougeur montait à son front, ses mains devenaient nerveuses. Oui, il avait raison de l'avouer, il appartenait à la race de ceux qui ont soif de toutes les jouissances. Il ne songeait point à cette heure qu'il se trouvait en invité à cette fête ; il s'y trouvait à sa place et s'étonnait simplement de n'y pas être tous les soirs. Son cerveau bouillonnait sous la double excitation des vins rares savourés dans des coupes de cristal rose, et du spectacle qui s'offrait à ses regards. Combien il était loin à ce moment de la mansarde, de la vie chichement réglée, des sages conseils d'Armadiou, des grandes théories sur l'art de Landry Gualbert.

Il éprouvait une étrange jouissance à s'étaler dans cette loge, à regarder d'en haut ceux qui se trouvaient là, à vivre durant une soirée de l'existence d'un garçon riche qui peut dépenser les louis sans les compter.

Durant l'entr'acte suivant, Landry alla faire un tour au foyer pour causer avec quelques amis ; Jean Bruk demeura dans la loge, il attendait la visite du directeur de la "Crécelle".

Celui-ci ne tarda point à venir.

— Eh bien ! lui demanda-t-il, vous sentez-vous en train de dessiner quelque chose pour moi ? Vous savez, le journal vous, est ouvert comme ma caisse.

(A SUIVRE.)

Commencé le 12 avril 1883—No 172.

INFORMATIONS

A partir d'aujourd'hui—(12 octobre 1882)—les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : un an, \$1.00; six mois, 50 cents, payable d'avance ou dans le cours du premier mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Aux agents 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, payable à la fin du mois.

Nos abonnés actuels endettés voudront bien régler l'arrérage immédiatement, par là nous éviter la pénible nécessité de les retrancher de nos livres à l'expiration du terme de leur abonnement, et de remettre le compte à notre procureur pour collection.

Nous sommes en mesure de fournir tous les numéros par depuis le 1er Janvier dernier, et même une liste complète (brochée) de l'année 1881, aux conditions ci-dessus.

MORNEAU & CIE., Editeurs,

Boite 1986, Bureau de Poste.

No. 17 Ste Thérèse Montréal.